

Le 22 mai 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



C
H
S
C
T
C
R
S

Pourquoi vouloir nous faire taire ?

Ce mardi 20 mai, à Vélizy, s'est réuni le dernier CHSCT spécifique CRS pour 2014.

Le SNAPATSI, était comme à son habitude présent pour vous défendre et porter vos revendications en la présence de Hugues THIBAUT. De plus, compte tenu de l'importance de l'ordre du jour pour les personnels techniques et administratifs, Jérôme ROULLEY, secrétaire national adjoint du SNAPATSI pour les personnels techniques a été convoqué par l'administration en qualité d'expert.

Notre but était d'alerter les membres du CHSCT Spécifique CRS sur **les difficultés rencontrées par nos collègues dans le cadre de leur métiers, de mieux prévenir les risques psycho-sociaux qu'ils encourent au quotidien dans leurs missions et aussi de réitérer leurs attentes en terme de formation initiale et continue.**

Alors, pourquoi vouloir nous faire taire ? Parce que d'autres ne travaillent pas leurs dossiers...

Le SNIPAT, muet durant cinq heures, au lieu de soutenir nos interventions dans l'intérêt commun des collègues, a tenté de faire limiter les propos de notre expert par le biais de son partenaire Unité SGP-FO car nous en disions trop pour les corps de soutien !!! Quel comportement affligeant...

Le SNAPATSI ne se contente pas d'être présent il vous défend !

---> Le SNAPATSI a rappelé à l'administration, aux partenaires de la médecine de prévention et de contrôle que derrière les millions de repas servis annuellement en CRS, il y a des femmes et des hommes qui ont droit à une vraie prise en compte de leurs métiers et des risques qui s'y rapportent !

---> le SNAPATSI, par son travail de propositions, a permis durant ces derniers mois à faire intégrer dans le DUERMI version 2, un onglet spécifique à nos métiers, celui dénommé "suivi HACCP".

Cet onglet traitera par exemple:

- du suivi médical des agents
- de la formation initiale et continue relatives aux métiers de restauration
- de la marche en avant
- de la présence et de l'état des sanitaires pour les personnels techniques
- des équipements et protections individuelles des agents
- des autocontrôles

Bureau National

01.55.34.33.20

**Ne vous trompez pas pour votre avenir !
Le 4 décembre prochain,
votez SNAPATSI,
le seul syndicat qui vous défend !**